Document généré le 25 avr. 2024 10:39

Québec français

Essais pré-politiques
Des *Médisances* aux *Insolences*

André Gaulin

Numéro 153, printemps 2009

Les écrits politiques au Québec

URI : https://id.erudit.org/iderudit/44248ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gaulin, A. (2009). Essais pré-politiques : des *Médisances* aux *Insolences*. *Québec français*, (153), 42–44.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Essais pré-politiques : des *Médisances* aux *Insolences*

PAR ANDRÉ GAULIN*

Qui se souvenait des *Médisances de Claude Perrin* de 1945 quand parurent les *Insolences du frère Untel* en 1960 ? Que dit d'ailleurs le nom de Claude Perrin, un personnage clé de l'œuvre de Pierre Baillargeon, sa mauvaise conscience ou sa conscience tout court car, pour cet essayiste, la conscience n'est jamais bonne ! Ce Claude Perrin, c'est le personnage central des *Médisances*, celui de *Commerce* (1947) et, du même esprit mais sous le nom de Philippe Boureil, celui de *La neige et le feu* (1948). On fait d'ailleurs connaissance de Claude Perrin dès 1940 dans cet original essai, *Hasard et moi*, où l'on trouve déjà tout l'œuvre de Baillargeon en condensé.

Du roman-essai à l'essai politique

Claude Perrin, c'est l'écrivain, celui qui veut vivre de la vie de l'esprit, celui que le milieu étouffe sous son conformisme et son conservatisme. Baillargeon aurait pu dire aussi : Claude Perrin, c'est moi ! Un personnage dans une province mortuaire, qui va mourir à Saint-Larron (*Les médisances*), qui ressuscite par subterfuge dans *Commerce* où la liberté de conversation d'une librairie de sous-sol montréalais conduit à la faillite. Ce Claude Perrin mort et ressuscité réapparaît au grand dam des critiques cléricaux de l'époque sous le nom de Philippe Boureil, aux initiales de Pierre Baillargeon, « pb » comme dans plomb, écriture fugace surtout si l'on a mauvaise mine…

« Mauvaise conscience » de son temps, Baillargeon ne se gêne pas pour critiquer sa société. D'ailleurs, il ne pense pas calomnier, il médit ! Et il médite pour faire de ses phrases des boulets lancés contre la sclérose sociale d'une province dominée par une élite figée et ennemie de toute critique, craignant les idées comme un mal menaçant. Son roman de 1945, dont on dira qu'il n'en est pas un dans la volonté d'éreinter l'auteur, décrit l'école, le psittacisme, la cassure de la volonté ainsi que la médiocrité des élites qui en sortent. Son *Commerce* de 1947, plein d'esprit, n'est reçu que comme le produit d'un homme frustré, qu'on traite de raté. Il faut voir comment on reçoit en 1948 le Baillargeon de *La neige et le feu*, que l'auteur a voulu plus roman qu'essai : le père Romain Légaré lui reproche sa médiocrité d'écriture (et pourtant de quel esprit drôle il fait preuve), le père Paul Gay lui reconnaît une psychologie de roman-feuilleton pendant que l'abbé Émile Bégin y voit le livre d'un homme sans humilité, qui n'a pas « le courage de sortir de soi-même ». On se croirait d'une part à la confesse et par ailleurs Baillargeon écrit fort bien, à preuve son roman inédit *Autour d'un gros bonhomme* qui aurait mérité le premier prix du Cercle du livre de France en 1949, n'eût été que les jurés… craignaient la réflexion des Français sur le fait que l'œuvre tenait à la fois du roman et de l'essai !

La critique, fortement influencée ou contrôlée par le clergé qui assurait la plus grande part de la formation supérieure, avait espéré que l'auteur de *La neige et le feu* aurait tiré profit des « conseils » donnés à l'écrivain en 1945 et en 1946. Qu'on l'aurait cassé, comme on le faisait dans les écoles décrites notamment dans *Les médisances*. Même les critiques laïcs étaient agacés, voire froissés, se sentant un peu remis en question par les propos de Baillargeon, comme le reconnaîtra Jérôme Séverin du *Clairon*, car Baillargeon eut aussi quelques défenseurs, dont le romancier belge Franz Hellens, qui vit *La neige et le feu* comme l'œuvre de quelqu'un qui ne craint pas de penser et qui serait en France aux premières loges ! Mais pour les lecteurs pusillanimes du Québec, qui se résumaient souvent aux seuls critiques, le Baillargeon de ce livre, loin de s'amender en remettait, l'année même où il s'en allait vivre en France jusqu'en 1959 avec son épouse et romancière Jacqueline Mabit, qui, elle, y restera. Le Perrin / Baillargeon alias Philippe Boureil de *La neige et le feu* quittait aussi Montréal pour aller découvrir en France le plaisir de la conversation et la liberté de penser. Il se permettait de critiquer encore la société canadienne-française, avec trait d'union comme dans « clair-obscur » ou « doux-amer », où les écrivains en coterie ont des diminutifs comme Fréchette, Choquette. L'humour habite alors Baillargeon qui, sous le couvert de ses personnages, remet quelques coups reçus. Mais son Boureil doit, hélas !, revenir au Canada où il va s'étioler à nouveau, obligé de devenir journaliste d'un organe duplessiste pour survivre. On comprend mieux alors le titre du roman : quittant la France, le **feu**, le vin, l'esprit, la liberté de parler, il retrouve la désolation, l'ennui, la **neige**, le vertige, le Canada. Baillargeon écrira ailleurs que l'Amérique ne nous a pas réussi.

Le Claude Perrin de Baillargeon, c'est la revendication de penser sous la Grande Noirceur plus que séculaire. Ce Perrin se

réclame de l'esprit critique, constructif, singulier. Quinze ans avant le frère Untel, Baillargeon juge la formation donnée ici uniforme, les gens pensant les mêmes choses, unanimement insignifiants, tous pareils « comme les rues de Montréal ». Ce Perrin est frère de plusieurs personnages de la période des romanciers de 1940 à 1960. Les uns sont issus de l'école culturelle à courant spiritualiste de *La Relève*, comme Robert Élie, André Giroux, Jean Simard, alors que d'autres, comme Pierre Baillargeon, André Langevin, Berthelot Brunet, réclament un espace culturel de laïcité inspiré par l'autre revue, *Amérique française*, que créait Pierre Baillargeon avec Roger Rolland. Mais qui se souvient de tous ces personnages de l'imaginaire de ces deux décennies, qui se souvient même de leurs auteurs ? De Baillargeon, de ceux-là nommés, quels ouvrages sont encore disponibles de notre bibliothèque québécoise, pour l'enseignement littéraire ? Quelle continuité culturelle est la nôtre, comment traitons-nous nos auteurs dans l'institution scolaire et dans nos valeurs culturelles nationales ? Le constat donne raison à Baillargeon, qui disait que notre type de société, coloniale, recommence toujours sur de nouveaux frais, de Crémazie écrivant à Casgrain, de Baillargeon à Desbiens, de Desbiens à qui ? L'évêque ultramontain venu présider ses funérailles à l'été 2007 prouvait qu'il n'avait rien saisi au message d'humilité des *Insolences*.

De laïc à « prolétaire de la Sainte Église »

Cheap labor de la Sainte Église ! C'est ainsi que se définit le frère Pierre-Jérôme, alias frère Untel, dont l'anonymat était la preuve que la liberté de parole n'avait guère évolué de 1945 à 1960. Indirectement, il y avait bien ces romanciers évoqués plus haut auxquels il faudrait ajouter Eugène Cloutier, Anne Hébert, Jean Filiatrault, Bertrand Vac, dont les imaginaires romanesques amenaient au banc des accusés une société cléricalisée, sous cadenas césaro-papiste. Duplessis n'est que la finale d'une grande noirceur historique qui s'amorce après l'échec des Patriotes, par l'Union des deux provinces de la colonie (1840) et sa tentative d'assimilation. Cette Constitution imposée abolit celle des deux Canadas de 1791 et aboutit, faute de réussite, au quiproquo de 1867. Dira-t-on que je charrie ? Pourtant n'est-ce pas Desbiens qui dit dans ses *Insolences* que nous avons eu les reins cassés et que ça paraissait ? L'imparfait en est un de politesse.

Si Baillargeon avait eu une soutane, il aurait fait plus de boucan. Mais pauvre petit laïc, on l'a neutralisé comme on avait fait perdre leur emploi aux auteurs de *Marie Calumet* (Rodolphe Girard) ou des *Demi-civilisés* (Jean-Charles Harvey). Mais avec Baillargeon, en plus des clercs qui avaient ses écrits à l'œil, on pouvait compter sur un certain nombre de bedeaux, c'est-à-dire certains critiques sans soutane qui avaient appris à se conformer. Cependant, pour Desbiens, le petit frère bien utile pour les tâches de sacristie mais traditionnellement méprisé par le clergé, c'était déjà plus compliqué. Son essai eut l'effet à la fois d'une petite déflagration, scandale dans la province ensoutanée, et d'un ballon d'oxygène : en y mettant la manière, l'Église d'ici venait de gagner du temps. Ce que comprit fort bien le cardinal Léger, aidé en cela par le côté respirable de Rome sous Jean XXIII. Il n'en reste pas moins que le reflux se répercuta fort dans le clergé, qui voyait mal qu'un petit frère de rien du tout leur fasse la leçon. Mais le bon peuple n'y voyait goutte, sauf une corneille ayant une soutane et disant franchement à d'autres gens de robes, même rouges ou à ceinturons, des vérités qu'on avait cachées pendant cent vingt ans, par peur ou sous la menace. Un sale oiseau salissait son nid, comme disait Untel en se percevant par l'œil social. Ne pouvant pas vraiment le punir, par effet communautaire, on s'en prendra à son supérieur, un certain frère Louis-Grégoire, alias Martin Blais, qui s'en remit et fit carrière comme philosophe.

Pour savoir ce que disait Desbiens, il faut vraiment retourner au texte de son essai fait à la hache, comme il le disait, car son écriture, drue et correcte, moins comprimée que celle d'un Baillargeon, avait un côté bonne santé d'un religieux qui disait pisser au grand air avec un sentiment d'éternité ! Ce que l'on retenait de lui, lors de son décès à l'été 2007, était une édulcoration de la force de ses propos écrits un quart de siècle plus tôt : on rabâchait le fait que les jeunes ne savaient pas écrire « Ô Canada » – quelle importance ! – et qu'ils ne savaient pas leur français (surtout que ceux qui leur reprochent cela pensent surtout que sans l'anglais, ils n'ont pas d'avenir !). On retenait donc l'aspect punitif de la langue : ne pas faire de fautes d'orthographe.

Soit ! Mais Desbiens disait beaucoup plus que cela. Tout comme Baillargeon, il liait liberté de pensée et d'expression à la dignité humaine. Il était même très concret, il réclamait une loi pour protéger la langue française au Québec, « un bien com-

Cheap labor *de la Sainte Église ! C'est ainsi que se définit le frère Pierre-Jérôme, alias frère Untel, dont l'anonymat était la preuve que la liberté de parole n'avait guère évolué de 1945 à 1960. [...] Duplessis n'est que la finale d'une grande noirceur historique qui s'amorce après l'échec des Patriotes, par l'Union des deux provinces de la colonie (1840) et sa tentative d'assimilation.*

mun » au même titre que « les orignaux, les perdrix et les truites » qu'on veut aussi protéger. Le petit frère de l'enseignement classique et *public* d'Alma, public par courage des corneilles et des sœurs, souvent contre le clergé opposé à l'instruction du peuple, affirmait haut et fort qu'un bon professeur de français commence à avoir tort dès que la vie sociale à raisons anglaises (hier) ou anglicisantes (aujourd'hui) rattrape ses étudiants à la sortie des cours. Desbiens sabrait dans cent ans de discours sur la langue en affirmant : « Les congrès, les concours de bon langage, les campagnes, sont pratiquement inefficaces. Seul l'État, gardien du bien commun, peut agir efficacement au niveau de la civilisation. *C'est à la civilisation de supporter la culture* ». (Nous soulignons.)

Comme Baillargeon, Desbiens déplorait l'insignifiance (il disait « l'impasse ») de la pensée canadienne-française. Sans pouvoir le dire trop clairement, il liait cela à l'influence castratrice du clergé. À preuve cette phrase du chapitre 4 de l'essai de 1960 intitulé « Crise de la religion » : « On commence en parlant du joual, et on s'aperçoit qu'on est à décrire l'atmosphère religieuse au Canada français ». Un peu sur des charbons rougis, et n'étant pas saint Laurent, Desbiens ne veut pas aller plus loin, au risque de s'attirer la foudre ecclésiastique pour *non imprimatur* sur la doctrine ! Il se contente de proposer d'élever une basilique à Notre-Dame-de-la-Trouille, une patronne qui nous conviendrait, dénonçant un christianisme crispé, de contre-réforme et influencé de plus par la tradition anglicane. Bien sûr, une partie de ce discours est marquée par l'époque, mais il n'en reste pas moins que Desbiens s'inscrit dans la quête de *La Relève* et postule une recherche de spiritualité, une fois tombées les prothèses de la religion. Qui dira que les Québécois d'aujourd'hui n'ont vraiment rien à voir avec ces phrases du chapitre 3 des *Insolences*, « Impasse de la pensée canadienne-française » : « Ce que nous pratiquons ici, c'est la pureté par la stérilisation ; l'orthodoxie par le silence ; la sécurité par la répétition matérielle ; on s'imagine qu'il n'y a qu'un seul moyen de marcher droit, ne jamais partir ; un seul moyen de ne pas se tromper, ne rien chercher ; un seul moyen de ne pas se perdre, dormir. Nous avons inventé un moyen radical de combattre les chenilles : abattre les arbres » ?

Être ou ne pas être, est-ce bien la question ?

Nous pensons souvent que le Québec naît avec la mort de Pie XII (1958) puis de Duplessis (1959). Un certain Québec dit de la Révolution tranquille. Mais notre société, malgré la domination vorace de la religion pendant 120 ans, a connu ses courants idéologiques. La Deuxième Guerre mondiale, l'instruction publique obligatoire formant de nouveaux lecteurs et l'abolition des frais de scolarité au primaire (1943), le vote des femmes, dont plusieurs gagnent le marché du travail (1944), l'arrivée de romanciers du monde urbain dont Roger Lemelin et Gabrielle Roy, souvent non issus du traditionnel cours classique, tout cela contribue à préparer les grandes mutations du Québec d'après 1960. Pourtant, et quoi qu'on dise et en fonction de la citation de Desbiens, le Québec a sans cesse pelleté en avant la résolution de la question nationale. Il use de procrastination ! On m'objectera que par deux fois les Québécois se sont prononcés par référendum pour le non, la deuxième fois de si peu et peut-être pas sans tricherie fédérale. Je demanderai alors pourquoi les partisans du non n'ont jamais fêté leur victoire. Qui se vantait le 21 mai 1980 d'avoir voté non ? La seule fête référendaire qui eut lieu, en 1990 à Alma, fut le fait du camp du oui, ces gens-là recevant alors un télégramme du ministre fédéral Lucien Bouchard qui devait démissionner ensuite ! Le Bloc québécois en surgissait. Temporaire, intérimaire, tant qu'un collectif n'aura pas franchi le Rubicon.

À l'image d'un peuple partagé, irrésolu, comme essayistes culturels dont la portée des textes débouche finalement sur le politique, les réponses de Baillargeon et de Desbiens restent aussi ambiguës. Desbiens a été en partie fluctuant sur la question nationale et son esprit libertaire favorisait sa prise de distance sur le sujet. Son passage comme éditorialiste à *La Presse* a d'ailleurs infirmé une partie du crédit que l'auteur des *Insolences* s'était acquis. On imagine mal pourtant qu'un homme aussi déterminé n'ait pas fait son choix mais, quel qu'il fût, son essai de 1960 imposait déjà ses conclusions : si une loi linguistique lui paraissait nécessaire, cette loi numérotée 101 en 1977, trouée dans sa durée comme un gruyère, postule aujourd'hui l'indépendance, seul cran de sûreté valable. Quant à Baillargeon, qu'il faut juger en fonction de son temps et de sa formation au Collège Sainte-Marie – il décède en 1967 –, il ne se disait pas indépendantiste surtout parce qu'il se méfiait du « nationalisme catholique » de son époque, mais son « journal inédit » nous livre quelques-unes de ses pensées qui éclairent sa position. Comme plusieurs intellectuels formés chez les curés, Baillargeon croyait la conquête irréversible, niait même la revanche des berceaux pour la revanche des cerveaux. Le jeu des mots l'emportait. Il était un peu de la croyance de la vocation spirituelle des Canadiens français dans un monde matérialiste anglo-saxon. Pourtant, il trouvait le Canada « pays de torpeur », en « noir et blanc » comme dans les dernières peintures de Borduas. En mai 1964, il voit le séparatisme comme la seule question qui se pose aux Canadiens français. L'indépendance finit même par lui apparaître comme un remède à une maladie de l'âme. Et quand Jean Lesage déclare en mai 1966 que « [l]'indépendance est la pire menace à notre survie », il ne décolère pas, voyant là « l'absurdité la plus effrontée, la plus cynique qui ait jamais été dite ici » !

C'est René Lévesque qui disait que le chemin de la décolonisation est long, que nous en avions parcouru néanmoins un bon bout. Au fond, notre ennemi est en nous tant que nous n'avons pas compris que la pratique de la langue française sur notre territoire postule le pays. Nous en avons déjà, et largement, la bibliothèque, la vie culturelle, l'économie que seule l'indépendance peut mettre au monde. Naître ou disparaître, telle est notre destinée qu'a si magnifiquement exprimée Jean Bouthillette dans *Le Canadien français et son double*, un essai d'une grandeur d'écriture qui rejoint autrement celle de Pierre Vadeboncoeur, de Jacques Ferron ou de Gaston Miron. ■

---

* Professeur émérite, Département des littératures, Université Laval, et ancien député péquiste du comté de Taschereau (1994-1998)